

CONFERENCE DES MAIRES POUR LA RECONCILIATION ET LE RETOUR DES PERSONNES DEPLACEES EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

La Rencontre des Maires pour la réconciliation et le retour des personnes déplacées en RCA s'est tenue du 15 au 17 décembre 2014 à Bangui et a rassemblé 200 participants.

1 RESULTATS

Le premier résultat est que cette Rencontre ait pu se tenir. Prévues fin 2013, plusieurs fois envisagées et une fois annulée, les difficultés liées à la situation sécuritaire à Bangui et dans l'ensemble du pays ont rendu l'organisation de cette rencontre particulièrement difficile.

L'objet même de la rencontre, rassembler les Maires et préfets de l'ensemble du territoire centrafricain posait le problème du transport sachant que les routes sont très dégradées, et ponctuées par des barrages de milices et des coupeurs de route. In fine, avec l'appui de la Minusca, l'engagement des maires et préfets et la mobilisation d'un avion de petit gabarit par l'AIMF, la quasi-totalité des participants prévus ont pu participer. Des maires et responsables locaux non prévus initialement ont fait le déplacement.

La rencontre a suscité une mobilisation importante, non seulement des acteurs centrafricains, mais aussi des villes sœurs. Elle a rassemblé 200 participants, dont 80 représentants des communes, les 16 préfets de RCA, la Mairie de Bangui et les autorités nationales (Présidence de la République, Premier Ministre, Ministre de l'Administration du Territoire, Ministre de la Réconciliation, etc.), l'Autorité nationale des élections, les représentants des familles influentes et des confessions religieuses ; et 35 participants extérieurs, dont les Maires de Brazzaville, Bujumbura, Dakar, Douala, Zongo, Abéché, les adjoints au Maire de Libreville, Yaoundé, le Secrétaire permanent de l'AIMF et un représentant de Ouagadougou, ainsi que d'une ONG rwandaise consacrée à la réinsertion (voir liste des participants).

Impact positif

La rencontre a permis de faire naître des dynamiques grâce à plusieurs « premières » :

- 1^{ère} fois que les autorités municipales et notamment la PDSVB se rendaient dans le quartier de la mosquée centrale depuis sa prise de fonction. Un dialogue a ainsi pu être engagé, avec l'appui des maires de l'AIMF ;
- 1^{ère} fois que les 16 préfets du pays étaient réunis ;
- 1^{ère} fois qu'autant des responsables locaux centrafricains sont réunis ;
- Inauguration du marché central de Bangui rebaptisé « Marché de la réconciliation » réhabilité avec l'appui de l'AIMF. Ce marché accueille de nombreux commerçants musulmans qui ont fui Bangui et commencent à revenir ;
- Don de matériel scolaire aux enfants : 500 kits scolaires ont été acheminés par l'AIMF avec le soutien du Ministère de l'Education Nationale et x kits scolaires ont été mis à disposition par l'Ambassade de France. Ils ont été distribués en partie pendant la Conférence à des familles, le reste devant l'être fin décembre/début janvier par la mairie ;
- Don de matériel médical aux centres de santé primaires ;
- La rencontre a permis aux maires, préfets, autorités coutumières, religieuses, de l'ensemble du territoire centrafricain de s'exprimer sur la situation vécue. Les participants ont d'ailleurs fait part de leur volonté de se réunir plus longtemps et plus souvent ;
- La Rencontre a permis de préparer le processus du Forum de Bangui prévu pour février/mars 2015 et qui doit être une étape majeure dans le processus de normalisation en RCA. La réunion de ce Forum à Bangui sera précédée de Forums locaux dans chaque préfecture qui prépareront les débats et éliront des délégués au Forum de Bangui.
- La rencontre a permis de partager les expériences sur le rôle que les maires et préfets peuvent jouer pour renforcer la cohésion sociale, le dialogue entre les parties divisées ;

- La rencontre a permis d'échanger les expériences sur la mise en place d'initiatives concrètes et de plans de développement locaux concertés ;
- Cette Rencontre a été la 1^{ère} réunion des 16 préfets de République centrafricaine depuis la prise de fonctions de Catherine Samba Panza. Elle a permis de renforcer les liens entre la Présidente de la République et les Préfets, ainsi que plusieurs Ministères qui ont profité de leur présence pour organiser de réunion de travail après la conférence. Notamment le Ministère de la santé.
- Les Préfets et les maires ont également pu tenir une réunion avec l'Autorité Nationale des Elections pour préparer le processus électoral ;
- Les forces armées, notamment la Minusca a profité de la présence de tous ces acteurs pour préparer le redéploiement de l'administration centrafricaine dans les territoires reculés ;

Recommandations issues de la Conférence :

Panel 1

Nous, participants à la Conférence des Maires de Centrafrique pour la Paix, la Réconciliation et le retour des personnes déplacées, réunis en panel 1, avec Modérateur, **Monsieur Joseph TAGBALE**, Maire du 7^{ème} Arrondissement de la Ville de Bangui, sur le thème : « **Rôle et la contribution des Autorités locales dans le processus de paix** »,

CONSIDERANT les rôles des autorités locales dévolues dans les textes règlementaires, c'est-à-dire loi 88.005 et 006 du 12 février 1988 de la République Centrafricaine, recommande ce qui suit :

1. Que l'UNESCO, en ce qui concerne la sensibilisation de la population, donne appui pour organiser une caravane artistique à travers les différents coins du pays afin de favoriser le retour de la paix et la cohésion sociale entre les différentes communautés.
2. Que l'Etat réunisse aussi bien que toutes les Autorités Administratives et Communales aussi bien que les leaders de société civile afin de réfléchir sur la Feuille de Route du Gouvernement qui demeure lettre morte.
3. Que la gestion des déplacés dans les différents sites se fasse en commun accord avec les entités administratives traditionnelles qui sont les premiers concernés relativement à la redistribution des jeux de rôles.
4. Que l'Etat intervienne avec les Autorités de défense et de sécurité dans l'arrière-pays afin de protéger la population face aux atrocités des éléments armés (LRA et SELEKA) qui font rage dans la région de Haut Mbomou et dans d'autres coins de la République Centrafricaine.
5. Que l'organisation du Comité de paix et de dialogue regroupe à son sein toutes les couches sociales avec les différentes composantes de la vie sociale.

Panel 2 : LA PROBLEMTIQUE DU RETOUR DES DEPLACES

Nous, participants à la Conférence des Maires de Centrafrique pour la Paix, la Réconciliation et le retour des personnes déplacées, réunis en **panel 2**, consacré à la thématique spécifique de la Problématique du retour des déplacés.

Sous la Modérateur de **Mme Antoinette MONTAIGNE**, Ministre, Conseillère à la Présidence de la République, Chargé du suivi de la Réconciliation nationale.

Considérant la persistance de la crise militaro-politique sur l'ensemble du territoire national, mettant à mal les possibilités du retour des personnes déplacées dans leurs villages, villes ou quartiers et ceci sur tout le territoire de la République Centrafricaine.

Considérant les difficultés des autorités locales face à la persistance de l'insécurité dans le pays à assurer à leurs concitoyens un retour sécurisé et un accueil minimum dans leur lieu de vie habituelle.

Considérant en outre que les autorités locales, notamment les Chefs de quartiers, les Maires, Chefs traditionnels, ou notables locaux ont été eux-mêmes à l'instar de leurs concitoyens, victimes de violences et une part non négligeable a été déplacé par le contexte de crise en cours.

Considérant enfin les cadres légaux d'ordre international ou national relatifs aux Personnes Déplacées Internes (DPI) et notamment les principes directeurs relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays adoptés en 1998, le Pacte et Protocoles des

grands Lacs relatifs aux Personnes Déplacées Internes adoptés en 2006 ou la convention de Kampala de 2009 ainsi que les textes nationaux en la matière.

Recommandons :

1. Que le désarmement soit une condition préalable pour le retour des déplacés internes, en demandant aux autorités nationales et internationales d'unir leurs efforts pour rendre effective cette attente fondamentale et légitime des autorités locales et de leur population.
2. **Que** les décisions de gestion politique, sociale et économique du pays soient dorénavant prises de la base au sommet afin de prendre en compte les besoins et réalités de terrain et de la population et particulièrement de l'avis et la pleine implication des autorités locales sur leur territoire. Dans cet esprit, le forum de Bangui doit traduire l'expression d'un dialogue national à partir de l'action des autorités locales et de la population civile et non celle d'un dialogue politique, considérant l'échec et l'absence de la politique à côté de la population dans la gestion de la crise en cours.
3. **Que** les premiers concernés par les événements militaro-politiques qui sont les populations civiles notamment les femmes et jeunes soient représentés dans toutes les rencontres du processus de consultations populaires à la base, du dialogue sociale, et de la médiation, en vue de la cohésion sociale, qu'elles soient écoutés et que l'on prenne en compte leurs préoccupations et toute leur aspiration afin d'aboutir à un apaisement des esprits et sortir des erreurs répétitives qui ont plongé le pays dans le chaos.
4. **Qu'il** soit mis fin aux atrocités graves qui se perpétuent dans le pays (meurtres, assassinats, incendies, entrave dans la libre circulation et à l'instar des cas des villes comme Bataganfo, Kabo, Bambari, Markounda, Ngouaoundaye, Zémio, Djéma... où la population subit encore les assauts récurrents des groupes armés en invitant la Sangaris et la MINUSCA à achever l'opération militaire entamée dans le pays en procédant au désarmement réel et au démantèlement des hommes armés qui sévissent impunément et fortuitement au détriment de la population.
5. **Que** le pouvoir des Autorités Administratives et Communales soit rapidement et pleinement restaurés pour faciliter le retour sécurisé des personnes déplacées chez elles,
6. **Que** la décentralisation et la régionalisation qui sont indispensables au développement local soient entérinées dans l'organisation de manière à donner aux territoires de province les moyens légaux d'agir conformément à l'intérêt général.
7. **Qu'une** politique publique spécifique dédiée à la problématique du retour des déplacés internes soit adoptée et notamment sur les besoins de reconstruction des maisons détruites afin de favoriser le retour des déplacés internes.
8. **Qu'un** travail de fond soit entrepris conjointement entre les Autorités administratives, et les autorités Communales et notables (les maires, les notables, les Chefs du quartier, les Chefs du village, les Chefs traditionnels, les Chefs de terre, les sous-préfets, les préfets, les leaders religieux.) pour la restitution des maisons occupées ou confisquées.
9. **Que** de vastes sensibilisations soient organisées à tous les niveaux des couches sociales afin de permettre le retour de la paix et la cohésion sociale entre les toutes les communautés sociales du pays, et notamment sur des places publiques telles que les points d'eau, marchés, terrains de jeux, lieux de prière, lieux de loisirs...
10. **Que** l'arrière-pays, et particulièrement le Nord du territoire centrafricain soient sécurisés rapidement afin de bloquer l'incursion des groupes armés et les foubés vénéus du Tchad, et aidés par les Séléka pour commettre des atrocités sur la paisible population du Nord et occuper les parties entières du territoire sous leur contrôle.
11. **Que** soit mise en place des Check-points sur les axes menant au KM5 (circulation sur l'axe avenue de France – km5 et l'axe Koudoukou - Km5) considérant que le début de la paix réelle à Bangui passera obligatoirement par l'ouverture de ces axes, le quartier KM5 étant un véritable creuset social, culturel, économique et commercial.
12. Que les autorités locales soient impliquées dans le processus de sécurisation du territoire de manière à recueillir leur témoignage et contribution de proximité, compte tenu de leur bonne connaissance de leur zone d'intervention.
13. **Que** les autorités locales soient informées de la cartographie d'implantation de la « plateforme d'appui au retour et solutions durables ».
14. **Que** des informations soient données aux autorités locales sur les critères d'accès aux moyens consacrés à la stratégie de retour des déplacés par la plateforme qui coordonne tous les moyens d'actions en République Centrafricaine.
15. **Que** les autorités locales puissent être consultées et associées en amont de tout projet de reconstruction des maisons en faveur des déplacées internes afin d'éviter tout risque de troubles s'agissant de questions sensibles qui méritent un grand travail de concertation, territoire par territoire avec la contribution des autorités religieuses.
16. **Que** le rôle des autorités religieuses soit renforcé dans les concertations locales à côté des autorités locales qui apprécient leur concours essentiel à la construction des médiations, du dialogue social et de la cohésion sociale en vu d'un retour durable de la paix dans l'ensemble du territoire centrafricain.

Panel 3

Nous, participants à la Conférence des Maires de Centrafrique pour la paix, la réconciliation et le retour des personnes déplacées, réunis en panel 3 avec modérateur Monsieur Bernard KPONGABA, Membre de l'Autorité Nationale des Elections, sur le thème : « Le rôle des Autorités Locales dans la reconstruction et le développement local »,

Considérant l'insécurité généralisée dans toutes les Communes de la RCA, le Panel 3 recommande ce qui suit :

- 1 – Que le projet des Pôles de développement ainsi que les organisations humanitaires et de développement interviennent dans le Haut Mbomou afin de soulager la population meurtrie par le sévices de la RLA et d'autres groupes armés.
- 2 – Que la mise en application du Plan du Développement Communal Intégré (PDCI), base de développement des Communes soit effective
- 3 – Qu'un appui substantiel soit apporté au Haut-Commissariat à la Primature, chargé de la Politique de Décentralisation afin de lui permettre de finaliser le Document Cadre de la Politique Nationale de la Décentralisation, préalable à sa mise en œuvre .
- 4 – Qu'il y ait la reprise des activités des Forces Armées Centrafricaines (FACA) sur toute l'étendue du territoire national afin d'appuyer les Forces internationales dans la sécurisation du pays.

Propositions :

- Soutien à des initiatives concrètes en lien avec la mairie, les acteurs internationaux présents en RCA, Bangui, ou dans d'autres villes à l'intérieur du pays. L'AIMF pourrait profiter de la présence sur le terrain de plusieurs acteurs internationaux pour cofinancer des projets avec eux
- Organiser des réunions des autorités locales par grande région pour poursuivre les acquis de la conférence
- Organiser des réunions des secrétaires généraux des communes, qui assurent la continuité de l'administration.
- Présenter un programme d'appui à la réalisation d'infrastructures de base à la mairie de Bangui sur les fonds Bekou ou sur les fonds de la ligne AL de l'UE

Ces propositions ont fait l'objet d'échange avec les interlocuteurs au sein de la mairie et des autorités centrafricaines (Présidence, MATD).

Il est proposé de mettre ces propositions en attente tant que la Mairie de Bangui n'a pas justifié les sommes mises à sa disposition.
